

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Lancement de *Ma famille, ma communauté* dans Lanaudière La force d'une communauté pour protéger les enfants

Joliette, le 2 mai 2022 - Le projet *Ma famille, ma communauté* s'implante pour la première fois dans la région, soit dans la MRC de Joliette, auprès des enfants de 6 à 11 ans et de leur fratrie. Son lancement a eu lieu le lundi 2 mai lors d'une rencontre à laquelle ont pris part des partenaires de la communauté (milieu scolaire, intervenants du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSS) et organismes communautaires), des maires et mairesses, des représentants du milieu ainsi que le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Lionel Carmant.

Bien qu'il soit coordonné par le CISSS de Lanaudière, ce programme appartient à la communauté. Cela signifie que les partenaires s'allient pour renforcer le tissu social autour des enfants susceptibles d'être placés, déplacés ou lors d'une réunification familiale.

Responsabilité collective

Ma famille, ma communauté vise à assurer la concertation et la mobilisation des gens et des ressources de la communauté pour permettre aux familles vulnérables d'être accompagnées dans leur milieu. Développer ainsi un filet social viable à long terme améliore la sécurité, la stabilité, la permanence, le bien-être et le développement des enfants vulnérables. Ce programme permet de s'assurer que toute décision concernant le milieu de vie de l'enfant est prise dans son intérêt et assure sa sécurité, et ce, après avoir examiné avec la famille et des représentants de la communauté l'ensemble des mesures et des alternatives qui assurent d'abord sa protection et son développement dans son propre milieu. La protection de l'enfant devient ainsi une responsabilité collective.

Inspiré d'un modèle américain d'intervention écosystémique, *Ma famille, ma communauté* a vu le jour au Québec en 2012. Il est implanté en Abitibi-Témiscamingue et en Montérégie. Sa philosophie fait écho aux conclusions du rapport de la Commission Laurent qui place l'intérêt et les besoins de l'enfant en difficulté au cœur des décisions, tout en se préoccupant d'une intervention concertée avec la communauté.

« Je tiens à remercier les acteurs du milieu et toutes les équipes qui ont joint leurs efforts pour renforcer le cercle de bienveillance autour des enfants de la région de Lanaudière. Chaque enfant mérite d'évoluer et de grandir dans un environnement sécuritaire, bienveillant et stable pour son développement. Le programme *Ma famille, ma communauté* s'inscrit dans la foulée des actions déployées afin de remettre l'enfant au cœur des décisions qui le concernent. Son bien-être et sa sécurité sont la priorité. »
Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

Recherche de familles d'accueil

Une grande partie du succès du programme *Ma famille, ma communauté* repose sur la disponibilité de familles d'accueil dans la municipalité où vit l'enfant en difficulté. Un appel est donc lancé aux personnes qui souhaiteraient devenir familles d'accueil dans la MRC de Joliette. Consultez la section *Famille d'accueil* sur le site Web du CISSS de Lanaudière.

Voici le lien pour la page Web *Ma famille, ma communauté* qui a été mise en ligne :
<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/protection-de-la-jeunesse/programme-famille-communaute>.

-30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Service des communications